



## Sinistre 3 vehicules impliqués

Par **bflogistic**, le **15/04/2013** à **12:28**

Bonjour,

Une nuit, mon véhicule était stationné sur le parking lorsqu'un véhicule arrivant à toute allure dans la rue dérape et vient percuter le véhicule stationné à côté du mien et celui-ci percute ma voiture. Il y a donc un conducteur et 2 véhicules stationnés impliqués dans ce sinistre. Le conducteur du véhicule fautif est le seul au volant lors de l'impact.

Avec qui doit-je faire le constat ?

Merci.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **15/04/2013** à **12:43**

Bonjour,

Avec le conducteur du véhicule roulant en précisant bien que le choc avec la 1ère voiture qu'il a percutée, a projeté cette voiture sur la vôtre.

Par **chaber**, le **15/04/2013** à **15:41**

bonjour

Pas d'accord avec Tisuisse.

vous devez faire un constat avec le propriétaire du véhicule qui a été projeté sur le votre.  
En observations vous précisez que ce véhicule a été projeté sur le votre.

Ce dernier devra en outre faire un constat avec le véhicule roulant. En observations il devra mentionner qu'il a été projeté sur un autre véhicule.

Par **Lag0**, le **15/04/2013** à **16:57**

Bonjour,

Effectivement, pour avoir été dans cette situation, il faut faire le constat avec le propriétaire du véhicule qui a percuté le sien.

Il faut préciser qu'il y a eu projection suite au premier choc avec le troisième véhicule (préciser le numéro d'immat de ce 3ème véhicule et les coordonnées du conducteur si possible).